

COMMUNIQUE COMMUN PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE EN EGYPTE 10 AU 15 DECEMBRE 1975

RELATIONS FRANCO - EGYPTIENNES ` POLITIQUE EXTERIEURE ` A L'INVITATION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE ET DE MADAME EL SADATE, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MADAME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE EN EGYPTE DU 10 AU 15 DECEMBRE 1975. ILS ETAIENT ACCOMPAGNES DE M. JEAN SAUVAGNARGUES, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE M. MICHEL D'ORNANO, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE, ET DE M. NORBERT SEGARD, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR. AU COURS DE CE SEJOUR, PLUSIEURS ENTRETIENS ONT EU LIEU DANS UN ESPRIT DE CONFIANCE ET D'AMITIE ENTRE LES DEUX PRESIDENTS. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A PU PRENDRE UN CONTACT DIRECT AVEC LES REALITES DE L'EGYPTE ET APPRECIER, TANT AU CAIRE QU'A L'OCCASION DE SES DEPLACEMENTS EN HAUTE-EGYPTE ET DANS LA REGION DU CANAL, LA VITALITE DU PAYS RICHE DE PROMESSES. PARTOUT IL A PU MESURER LES EFFORTS DEPLOYES PAR LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE EGYPTIEN SOUS L'EGIDE DU PRESIDENT EL SADATE POUR PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU PAYS ET DOTER LA NATION D'UNE ECONOMIE MODERNE APTA A SATISFAIRE SES ASPIRATIONS AU BIEN-ETRE. LE PEUPLE EGYPTIEN, FIDELE A SON HOSPITALITE TRADITIONNELLE ET DESIREUX DE MONTRER SON ATTACHEMENT A L'AMITIE FRANCO - EGYPTIENNE, A RESERVE PARTOUT AU CHEF DE L'ETAT FRANCAIS UN ACCUEIL EXCEPTIONNELLEMENT CHALEUREUX.

RELATIONS FRANCO - EGYPTIENNES ` POLITIQUE EXTERIEURE ` LES DEUX PRESIDENTS ONT EU PLUSIEURS ENTRETIENS AUXQUELS ONT PRIS PART : - DU COTE FRANCAIS : M. JEAN SAUVAGNARGUES, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. MICHEL D'ORNANO, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE, M. NORBERT SEGARD, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR, M. CLAUDE PIERRE-BROSSOLETTE, SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, M. GEOFFROY DE COURCEL, AMBASSADEUR DE FRANCE, SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, ET M. BRUNO DE LEUSSE, AMBASSADEUR DE FRANCE EN EGYPTE. - DU COTE EGYPTIEN : M. HOSNY MOUBARAK, VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. MAMDOUH SALEM, PREMIER MINISTRE, M. ISMAIL FAHMI, VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, LE GENERAL GAMASSI, VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DE LA GUERRE, M. AHMED SULTAN, MINISTRE DE L'ELECTRICITE, M. OSMAN AHMED OSMAN, MINISTRE DE L'HABITAT ET DE LA RECONSTRUCTION, M. ZAKARIA TAWFIK ABDEL FATTAH, MINISTRE DU COMMERCE, M. ISSA CHAHEEN, MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DR ABDEL MAOGOUD EL-GEBEILI, MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENERGIE ATOMIQUE, DR MOHAMED ZAKI CHAFEI, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA COOPERATION ECONOMIQUE, M. HASSAN KAMEL, CHEF DU CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. GAMAL MANSOUR, SOUS-SECRETAIRE, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES. M. KAMAL ZAKI. DIRECTEUR DU DEPARTEMENT DE L'EUROPE DE L'OUEST

AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. NAGUIB KADRI, AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE A PARIS\

` RELATIONS FRANCO - EGYPTIENNES ` POLITIQUE EXTERIEURE ` CES ENTRETIENS ONT CONFIRME LA PORTEE DE CETTE VISITE OFFICIELLE QUI A PERMIS DE METTRE EN LUMIERE LES RELATIONS CONFIANTES ENTRE LES DEUX PAYS ET LEUR VOLONTE COMMUNE DE RESSERRER ENCORE DAVANTAGE LEUR COOPERATION. 1 - LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT RESERVE DANS LEURS ENTRETIENS UNE PLACE PRIVILEGIEE A L'EXAMEN DE LA SITUATION POLITIQUE INTERNATIONALE. ILS ONT CONSTATE LA CONVERGENCE DE LEURS VUES SUR LA PLUPART DES PROBLEMES. LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT A ETE L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIERE. LES DEUX CHEFS D'ETAT SE SONT ACCORDES POUR RECONNAITRE LA NECESSITE ET L'URGENCE D'UN REGLEMENT GLOBAL, JUSTE ET DURABLE DU CONFLIT. UN TEL REGLEMENT DEVRAIT ETRE FONDE SUR L'EVACUATION PAR ISRAEL DE TOUS LES TERRITOIRES OCCUPES DEPUIS 1967 LE DROIT DE TOUS LES ETATS DE LA REGION DE VIVRE EN PAIX A L'INTERIEUR DE FRONTIERES SURES, RECONNUES ET GARANTIES ET LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN A DISPOSER D'UNE PATRIE INDEPENDANTE. IL CONVIENDRA D'ASSORTIR CE REGLEMENT DE GARANTIES INTERNATIONALES APPROPRIEES AUXQUELLES LA FRANCE SERAIT PRETE A PARTICIPER. L'IMPORTANCE DE LA REOUVERTURE DU CANAL DE SUEZ POUR LA NAVIGATION INTERNATIONALE A ETE SOULIGNEE PAR LES DEUX PARTIES. LE PRESIDENT SADATE A REMERCIE LA FRANCE DE SA CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DE DEBLAIEMENT DU CANAL DE SUEZ ET S'EST FELICITE DE SA PARTICIPATION AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET DE RECOONSTRUCTION DE LA REGION. LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT ENSUITE EXPRIME LEUR PREOCCUPATION DEVANT L'EVOLUTION DE LA CRISE LIBANAISE, QUI AFFECTE UN PAYS AMI, ET L'IMPORTANCE QU'ILS ATTACHENT A LA SAUVEGARDE DE L'UNITE ET DE L'INTEGRITE DU LIBAN, POUR LA STABILITE DE LA REGION. LE PRESIDENT SADATE A MARQUE SON APPRECIATION DE L'INITIATIVE PRISE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS EN ENVOYANT M. COUVE DE MURVILLE EN MISSION DANS CE PAYS. LES DEUX PARTIES SE SONT FELICITEES DES PROGRES DU DIALOGUE EURO - ARABE. ELLES ONT MARQUE LEUR VOLONTE DE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CONCRET ET RAPIDE DE CETTE ENTREPRISE DANS TOUS LES DOMAINES. ELLES Y VOIENT EN EFFET UN _CADRE POUR LE RESSERREMENT DES LIENS DE COOPERATION ENTRE L'EUROPE OCCIDENTALE ET LE MONDE ARABE, AINSI QU'UN FACTEUR DE STABILITE POLITIQUE ET DE PROGRES ECONOMIQUE\

` POLITIQUE EXTERIEURE ` II - LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT PROCEDE A UN EXAMEN DES QUESTIONS ECONOMIQUES D'INTERET COMMUN. ILS ONT EU D'ABORD UN ECHANGE_DE_VUES AU SUJET DE LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A EXPOSE L' _ETAT DE LA PREPARATION DE CETTE CONFERENCE QUI S'OUVRIVRA A PARIS LE 16 DECEMBRE 1975. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE A INDIQUE LES ESPOIRS PLACES PAR SON PAYS DANS CETTE CONFERENCE ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT DONT LA FRANCE A PRIS L'INITIATIVE. LES DEUX CHEFS D'ETAT SE SONT REJOUIS DE LA PARTICIPATION DE L'EGYPTE QUI VIENT D'ETRE DECIDEE PAR LE GROUPE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT. ILS ENTENDENT CONTRIBUER A L'ESPRIT DE DIALOGUE NECESSAIRE A LA SOLUTION DES PROBLEMES QUI SERONT EXAMINES PAR LA CONFERENCE ET EXPRIMENT LE SOUHAIT QUE, DANS L'INTERET DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, TOUS LES PARTICIPANTS S'INSPIRENT DE LA MEME PREOCCUPATION. LES DEUX CHEFS D'ETAT ONT NOTE AVEC SATISFACTION LES PROGRES RECENTS DES RELATIONS BILATERALES FRANCO - EGYPTIENNES. CONFORME A LA TRADITION D'AMITIE ET D'ECHANGES QUI LES RAPPROCHE NATURELLEMENT, LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE TIENT EGALEMENT A LA VOLONTE POLITIQUE DES DEUX PRESIDENTS DE LUI IMPRIMER UNE IMPULSION NOUVELLE. CETTE

COOPERATION A ETE ILLUSTRÉE EN 1975 PAR LES VISITES EN EGYPTÉ DES MINISTRES FRANÇAIS DU COMMERCE EXTERIEUR, DE L'EQUIPEMENT ET DU TRAVAIL, ET PAR LA VENUE EN FRANCE DES MINISTRES EGYPTIENS DES COMMUNICATIONS, DE L'HABITAT ET DE L'ELECTRICITE, AINSI QUE PAR LES NOMBREUX CONTACTS ENTRE LES ADMINISTRATIONS ET LES ENTREPRISES DES DEUX PAYS\

` RELATIONS FRANCO - EGYPTIENNES ` POLITIQUE EXTERIEURE ` LES IMPORTANTS ACCORDS, CONCLUS RECEMMENT OU EN PREPARATION, TRADUISENT EGALEMENT LA MEME VOLONTE DE RAPPROCHEMENT. LA REALISATION DU PROGRAMME ANNEXE AU PROTOCOLE FINANCIER DE NOVEMBRE 1974 DEVRAIT ETRE PROCHAINEMENT ACHEVEE PAR LA CONCLUSION DES CONTRATS SUR LE LAMINOIR D'ALUMINIUM ET LE CABLE DE TELECOMMUNICATIONS PORT-SAID SUEZ, COMME L'ONT CONFIRME LES DEUX PARTIES. LE PROTOCOLE FINANCIER, SIGNE EN NOVEMBRE 1975, PERMETTRA AUX ENTREPRISES FRANCAISES D'ETRE ASSOCIEES A LA REALISATION D'IMPORTANTS PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE EGYPTIENNE, EN-PARTICULIER DANS LES DOMAINES DE L'ENERGIE ET DES TELECOMMUNICATIONS. L'ACCORD MARITIME, CONCLU EN JUILLET, ET L'ACCORD DE GARANTIE RECIPROQUE DES INVESTISSEMENTS, SIGNE EN DECEMBRE 1974, DEVRAIENT CONSTITUER AUSSI DES INSTRUMENTS UTILES POUR LE DEVELOPPEMENT DE CES RELATIONS. LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT NOTE AVEC INTERET LES PREMIERS RESULTATS DE CETTE COOPERATION, EN PARTICULIER LE CHOIX PAR L'EGYPTE DU PROCÉDE SECAM DE TELEVISION COULEUR, LA SIGNATURE DES CONTRATS RELATIFS A L'EXTENSION DE LA CENTRALE D'ABOUKIR ET A L'ETUDE DU DEVELOPPEMENT DU CANAL DE SUEZ, AINSI QUE LA DECISION DE CONFIER A L'INDUSTRIE FRANCAISE UNE USINE DE FIBRES POLYESTER. ILS ONT PASSE EN-REVUE LES PROJETS EGYPTIENS AUXQUELS DES ENTREPRISES FRANCAISES PEUVENT ETRE ASSOCIEES ET ONT CONSTATE QUE CERTAINS SECTEURS DEVRAIENT CONSTITUER LES POINTS D'APPLICATION PRIORITAIRES DE LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS : LES TELECOMMUNICATIONS, LES INDUSTRIES DU VERRE ET DE L'ACIER, LA PETROCHIMIE, LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINIERES, L'AMENAGEMENT DE LA ZONE DU CANAL DE SUEZ, AINSI QUE LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (Y COMPRIS LE TRAITEMENT ET LE RAFFINAGE DU SUCRE)\

` RELATIONS FRANCO - EGYPTIENNES ` POLITIQUE EXTERIEURE ` DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS, IL A ETE RETENU D'EXAMINER LES PROJETS RELATIFS AU MATERIEL FERROVIAIRE, LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE, L'AMENAGEMENT PORTUAIRE ET L'EQUIPEMENT NAVAL, AINSI QUE LE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE AERIEENNE. EN-MATIERE D'ENERGIE, LA COOPERATION, QUI A DEJA DONNE LIEU A LA CREATION DE L'INSTITUT EGYPTIEN DU PETROLE, DEVRAIT, A L'AVENIR, S'ETENDRE AUX TECHNIQUES DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER, A LA PRODUCTION D'ENERGIE NUCLEAIRE, AINSI QU'A L'ETUDE D'ENERGIES NOUVELLES ET PLUS PARTICULIEREMENT DE L'ENERGIE SOLAIRE. LE PRESIDENT SADATE A RAPPELE, SON INTENTION DE DEVELOPPER, EN COOPERATION AVEC D'AUTRES ETATS ARABES, UNE INDUSTRIE DE FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE EN EGYPTÉ ET A SOUHAITE QUE LA FRANCE CONTRIBUE A CETTE REALISATION PAR SES CONNAISSANCES ET SON EXPERIENCE TECHNOLOGIQUES. LE PRESIDENT GISCARD D'ESTAING A REPONDU FAVORABLEMENT A CETTE DEMANDE. LES DEUX PARTIES SONT CONVENUES D'ENCOURAGER LES ENTREPRISES FRANCAISES A PROFITER PLEINEMENT DES FACILITES OFFERTES PAR L'ACCORD DE PROTECTION RECIPROQUE DES INVESTISSEMENTS ET A SE RAPPROCHER - CHAQUE FOIS QUE CELA EST POSSIBLE - D'INTERETS EGYPTIENS POUR CREER DES ENTREPRISES COMMUNES. ELLES ONT EGALEMENT SOULIGNE L'INTERET, POUR ACCELERER LA REALISATION DE CERTAINS GRANDS PROJETS, D'ASSOCIER AUX CONTRIBUTIONS FRANCAISE ET EGYPTIENNE DES CONCOURS FINANCIERS DE PAYS TIERS. UNE TELLE FORMULE POURRAIT NOTAMMENT ETRE UTILISEE POUR LA REALISATION DE PROJETS DE DIMENSION EXCEPTIONNELLE, TELS QUE LE METRO DU CAIRE AUQUEL LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN A ACCORDE UNE GRANDE PRIORITE. A CET EGARD, LE

GOUVERNEMENT EGYPTIEN ACCORDE UNE GRANDE PRIORITE. A CET EGARD, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A ANNONCE LE PRINCIPE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIERE FRANCAISE POUR LA REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DE CE PROJET. LA RECENTE CONCLUSION D'UNE CONVENTION RELATIVE A CERTAINS AVOIRS FRANCAIS EN EGYPTE CONSTITUE UNE ETAPE IMPORTANTE DANS LE REGLEMENT SATISFAISANT DE CE PROBLEME. LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT EVOQUE LES RELATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE ET L'EGYPTE. ILS SE SONT ACCORDES SUR L'INTERET, POUR LA CONSOLIDATION DES LIENS QUI UNISSENT LES DEUX PAYS, DE L'ABOUTISSEMENT D'UN ACCORD ELARGI ET MUTUELLEMENT SATISFAISANT ENTRE L'EGYPTE ET LA COMMUNAUTE\

`RELATIONS FRANCO - EGYPTIENNES ` POLITIQUE EXTERIEURE` III - RAPPELANT LES LIENS TRADITIONNELS QUI UNISSENT LA FRANCE ET L'EGYPTE DANS LES DOMAINES DE LA COOPERATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT CONSTATE AVEC SATISFACTION LES PROGRES REALISES EN_COMMUN AU-COURS DES DERNIERES ANNEES. ILS SE SONT FELICITES DES PERSPECTIVES NOUVELLES OUVERTES PAR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE CULTURELLE FRANCO - EGYPTIENNE TENUE AU CAIRE EN DECEMBRE 1974 ET DE L'INTENSIFICATION DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES QUI EN EST DEJA RESULTEE ENTRE LES DEUX PAYS. UN EFFORT PARTICULIER A ETE ENTREPRIS DANS LES DOMAINES DE L'ENSEIGNEMENT RECIPROQUE DE LA LANGUE FRANCAISE ET DE LA LANGUE ARABE, DE LA FORMATION ADMINISTRATIVE, ET TECHNIQUE. CET EFFORT S'EST TRADUIT NOTAMMENT PAR UN SENSIBLE ACCROISSEMENT DES PROGRAMMES REALISES ET DES EFFECTIFS QUI LES METTENT EN_OEUVRE. LES DEUX PARTIES ONT RAPPELE L'INTERET QU'ELLES PORTENT AU PROJET DE CREATION D'UN INSTITUT ARABO - ISLAMIQUE EN FRANCE. DES ACTIONS SONT EGALEMENT PREVUES DANS LE DOMAINE DE L'AGRONOMIE, DE D'HYDROLOGIE, DE LA BONIFICATION DES TERRES ET DES PROCEDES NOUVEAUX D'IRRIGATION. L'EXPOSITION QUI SERA ORGANISEE A PARIS EN MAI PROCHAIN SUR RAMSES II, GRACE-AU _CONCOURS DES MUSEES EGYPTIENS, ILLUSTRE LE DEVELOPPEMENT DE CES RELATIONS ET CONSTITUERA UNE MANIFESTATION CULTURELLE APPELEE A UN GRAND RETENTISSEMENT INTERNATIONAL. LES DEUX PRESIDENTS ONT ADOPTE UNE DECLARATION D'AMITIE ET DE COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A EXPRIME AU PRESIDENT MOHAMED ANOUAR EL SADATE SES REMERCIEMENTS POUR L'ACCUEIL CHALEUREUX QUI LUI A ETE RESERVE AINSI QU'A LA DELEGATION FRANCAISE\